Observatoire
Paix / Pastoralisme / Conservation

CAMEROUN, SOUDAN, TCHAD, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Bulletin de veille sur les dynamiques régionales et nationales

N°1-2 / Avril 2026
Parution trimestrielle

Veille politico-juridique

Niveau régional : Validation de stratégie tripartite de transhumance apaisée....2
Niveau national :
République Centrafricaine : l'adoption de la stratégie nationale Transhumance....3
Tchad : vers la territorialisation de la gestion du pastoralisme ?....3

Veille documentaire & scientifique

Niveau régional : Etude sur la fiscalité de l'élevage transhumant entre le Tchad, le Cameroun et la RCA....5
Niveau national :
Tchad : Etude sur le néo-élevage et confiage....6
Cameroun : Comment favoriser les interactions économiques bénéfiques entre transhumants et sédentaires au Sahel ?....6
Soudan : Impacts économiques et tendances émergentes au Darfour occidental et central....7
Niveau international : Conférence « Pastoralisme, parcours et aires protégées : des relations à réinventer dans un contexte de changement climatique »....8

Veille sur les accords sociaux et les conflits

Niveau régional : Collaboration entre commerçants du Cameroun et éleveurs/convoyeurs du Tchad....9
Niveau national :
République Centrafricaine : Situation des comités de gestion des espaces agropastoraux dans la Mambere Kadéi....9

L'observatoire de l'action régionale Borderlands

Dans le cadre de l'action régionale Borderlands – Afrique centrale (2024–2028), financée par l'Union européenne, un observatoire est développé afin de produire, structurer et partager des informations sur les dynamiques aux frontières entre la République centrafricaine, le Tchad, le Cameroun et le Soudan. Il s'appuie sur un dispositif de veille régulière, fondé sur le croisement de données de terrain, d'analyses et de contributions des partenaires, permettant de mieux comprendre les interactions entre pastoralisme, ressources naturelles et conservation, ainsi que leurs évolutions dans le temps. L'observatoire vise ainsi à renforcer la lisibilité des dynamiques en cours, à valoriser les connaissances existantes et à faciliter leur partage entre acteurs.

Ce bulletin trimestriel s'inscrit dans ce cadre et propose une synthèse des principales informations et tendances observées sur la période, partagées par les points focaux nationaux, les opérateurs de terrain et les partenaires institutionnels nationaux de l'action régionale Borderlands, afin d'éclairer les acteurs et de soutenir le dialogue et la prise de décision.

Une plateforme dédiée

Retrouvez en ligne l'ensemble des ressources de l'observatoire sur la plateforme documentaire, cartographique et analytique qui donne accès, en continu, aux données de veille, analyses, cartes et ressources bibliographiques sur les dynamiques aux frontières au Tchad, en République centrafricaine, au Cameroun et au Soudan.

↘ www.observatoire-borderlands.org



VEILLE politico-juridique

NIVEAU RÉGIONAL

Validation de la stratégie tripartite de transhumance apaisée

Le début de l'année 2026 a été marqué par plusieurs évènements de haut niveau, dans les pays concernés par le programme Borderlands, permettant de valider la stratégie tripartite de gestion de la transhumance transfrontalière (RCA, Cameroun Tchad).

Cette stratégie a été élaborée avec l'appui de la FAO dans le cadre du programme PARTTAC, et sa validation a donné lieu à des rencontres de haut niveau dans les 3 pays, appuyées par le Centre pour le Dialogue humanitaire et la FAO :

- **Les 29 et 30 janvier 2026, un atelier interministériel à Douala** a permis de passer en revue la stratégie commune et d'intégrer plus fortement le Cameroun dans le plan d'action RCA-Tchad. Il a abouti par ailleurs à la formulation de plusieurs recommandations structurantes portant notamment sur la mise en place d'un **cadre commun permettant d'harmoniser les pratiques en matière de transhumance, la valorisation des études et diagnostics existants, ainsi que la sécurisation des parcours pastoraux.** Les participants ont également proposé la création d'un **observatoire régional de la transhumance** et l'organisation d'une table ronde destinée à finaliser les plans d'action nationaux et sous-régionaux[1]. ↘ Accéder au lien



Atelier interministériel en RCA – Bangui, 2 et 3 mars 2026

- **Le 16 février, un atelier interministériel à N'Djamena** au Tchad a permis de valider au niveau national la stratégie transfrontalière[2]. ↘ Accéder au lien
- **En RCA les 2 et 3 mars 2026**, une réunion interministérielle, présidée par le premier ministre Felix Moloua en personne, a permis également d'analyser et de valider au niveau centrafricain cette stratégie tripartite[3]. ↘ Accéder au lien

Cette stratégie s'articule autour de 3 grandes orientations :

1. **Promouvoir des approches socio-organisationnelles et techniques de gestion durable des parcours de transhumance transfrontalière :** sécuriser les couloirs, aires de repos et points d'eau ; améliorer l'accès aux ressources pastorales et hydriques ; renforcer les dispositifs locaux de concertation et de régulation ; appuyer les organisations d'éleveurs dans leur rôle de médiation et autorégulation des pratiques.
2. **Intégrer la problématique de la transhumance transfrontalière dans la gestion des aires périphériques des aires protégées :** dépasser des approches répressives et aller vers une gestion plus concertée de ces espaces, tenant compte également de la diversité des statuts des aires protégées ; élaborer et mettre en œuvre des plans d'utilisation des terres intégrant la mobilité pastorale dans les zones périphériques ; délimiter de façon concertée les couloirs de transhumance nationaux et transfrontaliers contournant les cœurs des aires protégées ; mettre en place des mécanismes de dialogue entre les gestionnaires des aires protégées, les éleveurs transhumants et les communautés riveraines ; déployer des agents communautaires et dispositifs mixtes chargés de la régulation des mouvements du bétail à proximité des zones sous protection.
3. **Promouvoir une approche sensible aux conflits et à la sécurité dans la gestion de la mobilité transfrontalière du bétail :** intégrer une approche sensible aux conflits dans les politiques et dispositifs de gestion de la transhumance, à travers notamment la mise en place de systèmes d'alerte précoce et de veille sur les conflits liés aux déplacements du bétail ; renforcer des mécanismes de prévention, de médiation et de résolution pacifique des conflits à l'échelle locale et transfrontalière ; améliorer la coordination entre les acteurs de l'élevage, de la sécurité, de l'environnement et de l'administration territoriale ; sensibiliser les acteurs pastoraux et communautés d'accueil au respect des règles, droits humains et principe d'équité.

Cette stratégie doit encore faire l'objet d'une validation à l'échelle régionale, dans le cadre d'une rencontre de Haut niveau qui doit être organisée prochainement.

1. https://www.fao.org/cameroun/actualites/detail/vers-une-gouvernance-concertee-et-durable-de-la-transhumance-transfrontaliere-entre-le-cameroun--le-tchad-et-la-republique-centrafricaine/fr

2. https://elevagedafrique.info/le-tchad-valide-une-strategie-tripartite-pour-une-transhumance-transfrontaliere-apaisee/

3. https://www.facebook.com/100063712534011/posts/1572035638263506/?mibextid=rS40aB7S9Ucbxw6v

NIVEAU NATIONAL

République centrafricaine : L'adoption de la stratégie nationale Transhumance (septembre 2025)

La République centrafricaine a finalisé en septembre 2025 sa **nouvelle stratégie nationale de gestion de la transhumance**. Celle-ci a été élaborée dans le cadre d'un processus de concertation et de dialogue multi-acteurs, et via la mise en place d'un comité technique présidé par le ministère de l'Elevage et de la Santé animale. Elle a ensuite été validée par les plus hautes autorités politiques lors d'un atelier présidé par le premier ministre.

Les **acteurs impliqués** étaient notamment les suivants :

- le ministère de l'Elevage et de la Santé Animale,
- les autres ministères sectoriels concernés : Agriculture, Eaux et forêts, Environnement, Sécurité, Administration du territoire, Décentralisation et Développement local, Défense, Mines,
- la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC) et les maires des communes d'élevage,
- la plateforme religieuse,
- le conseil consultatif de la jeunesse,
- l'Assemblée nationale,
- les partenaires techniques et financiers : FAO, ONG impliquées sur la transhumance, MINUSCA, Ambassades, FIDA, Délégation de l'UE, CEAC, UA, African Park, APDS, Banque mondiale, CDH, OCHA, UNHCR, CONCORDIS, DZANGA SANGHA PARK, PU, projet PEDISSE, WCS, Institut Pasteur, WWH, PARSANKO, PRASDAC, PURPA, PRAPAM, PREPAS, PEAJ...

La vision formulée dans le cadre de cette stratégie est de « **faire de l'élevage transhumant en République centrafricaine un facteur de paix et de cohésion sociale contribuant à l'autosuffisance alimentaire et au développement du commerce régional et sous-régional** ».

Dans le cadre de cette vision, 6 axes stratégiques sont formulés :

1. Sédentarisation et promotion de l'accès au foncier et aux terres de culture
2. Augmentation de la productivité locale et accès aux marchés
3. Réglementation des parcours pastoraux
4. Prévention et lutte contre les conflits communautaires et l'extrémisme violent
5. Mobilisation des ressources
6. Sécurité sanitaire et sureté des couloirs de transhumance.

Son pilotage sera assuré par le MESA en lien avec un Groupe de Travail sur la Transhumance (GTT) dont le rôle est d'identifier et de promouvoir des stratégies de dialogue et de cohabitation pacifique entre les communautés et contribuer à la réduction des conflits liés à la transhumance.

Cette stratégie couvre une durée de 10 ans, répartis autour de 2 feuilles de route de 5 ans.

↘ Accéder au document

Tchad : vers la territorialisation de la gestion du pastoralisme ?

Depuis le début de l'année 2026, les nombreuses initiatives prises en matière de gestion de la transhumance témoignent d'une **gestion plus territorialisée du pastoralisme**. Cette dynamique s'inscrit dans le prolongement du processus de décentralisation engagé en 2024, marqué par l'organisation des premières élections locales et la mise en place de conseils provinciaux. Elle s'explique aussi par la volonté des autorités de porter une attention accrue aux équilibres locaux suite aux débats suscités par le projet de révision du code pastoral en septembre 2025. Initié par le ministère de l'Élevage, le texte a suscité de fortes oppositions dans plusieurs provinces du sud du pays[4]. L'Église catholique a notamment manifesté une forte résistance, dénonçant un texte perçu comme favorable aux éleveurs et susceptible de porter atteinte aux intérêts des agriculteurs. Parmi les nombreuses initiatives portées conjointement par l'administration centrale, les autorités locales, les acteurs de la société civile et les organisations non gouvernementales, on peut citer :

- **La réactivation de mécanismes de régulation sociale et territoriale.** Par exemple, les 3 et 4 janvier 2026, à Danamadji (Moyen-Chari), s'est déroulé le premier forum agro-pastoral du département de la Grande Sido. Portée par les autorités administratives et soutenue par les chefs traditionnels, la rencontre a mis l'accent sur le **respect des couloirs de transhumance et la prévention des pratiques à risque** (les champs pièges, les champs empoisonnés). Une réunion des chefs de canton et de ferrick du Logone Oriental centrée sur la **consolidation des**

4. https://africanarguments.org/2026/04/controversial-chadian-law-risks-increased-rural-violence/

mécanismes locaux de prévention des conflits et la promotion d'un développement inclusif a fait l'objet d'une restitution à N'Djaména le 28 mars. Enfin, lancée en mars, l'initiative « paix verte » dans la sous-préfecture de Déli (Logone Occidental) visait, elle, à **sécuriser les couloirs de transhumance** par la mise en place de haies vives.

- **La prévention des conflits à travers les activités technico-sanitaires.** Par exemple, le 26 février 2026, à Poudoué dans la sous-préfecture de Guelo (Mayo-Kebbi Ouest, province qui abrite le parc national Sena Oura), le ministre de l'Élevage a conduit une mission de supervision de la campagne nationale de vaccination. La visite a également été **l'occasion pour les éleveurs de faire remonter leurs revendications**, notamment en matière d'infrastructures (marchés à bétail, points d'eau, parcs de vaccination). Des campagnes de **sensibilisation à la vaccination** ont également été conduites le 27 février, à Sorga, le plus grand marché à bétail de Pala, chef-lieu du Mayo-Kebbi ouest, puis en mars 2026, dans d'autres provinces du pays, notamment le Logone occidental et le Logone oriental. Ces activités ont permis de **diffuser des messages sur les bonnes pratiques** (ex : marquage du bétail, lutte contre les faux médicaments, etc.).



Autres nouveaux textes réglementaires identifiés

En République Centrafricaine



- Arrêté n°05/MEFCP/DIRCAB/DGEFCP/DFAP/26 du Ministère des Eaux et Forêts portant création, délimitation et gestion des domaines fauniques communautaires (DFC), des zones cynégétiques villageoises (ZCV), des secteurs de chasse (SDC) et des zones de transhumance du bétail (ZTB) dans les préfectures de Mbomou, Haut-Mbomou, Haute-Kotto et Vakaga. ↘ Accéder au document

Au Tchad



- Adoption de l'arrêté n°001/MEPA/SG/2025 le 10 Janvier 2025 portant harmonisation et fonctionnement des comités de gestion des marchés à bétail au Tchad. ↘ Accéder au document
- Arrêté n°002 / CP- MKE / SG / 2026 du Conseil provincial du Mayo Kebbi Est portant fixation de la taxe provinciale sur la traversée de bétail destiné à l'exportation. ↘ Accéder au document

VEILLE documentaire & scientifique

NIVEAU RÉGIONAL

Etude sur la fiscalité de l'élevage transhumant entre le Tchad, le Cameroun et la RCA

Wildlife Conservation Society (WCS) met en œuvre la Composante 2 « Transhumance et mobilité pastorale » du **Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique Centrale (PAIRIAC)**. Pour rappel, le PAIRIAC couvre 11 pays de la zone CEEAC / CEMAC et vise à « accélérer l'intégration de l'Afrique centrale, en y renforçant le cadre de gestion et de suivi, en y facilitant la transhumance et la mobilité pastorale, et en y accroissant la compétitivité ». La mobilité pastorale et la transhumance sont considérées comme des leviers importants de développement et d'intégration. La composante 2 du programme appelée « PAIRIAC-Transhumance » vise « la **sécurisation de la transhumance et la mobilité pastorale dans un cadre de développement régulé, spécifique, respectueux de l'environnement, des droits humains et de l'égalité de genre** afin de contribuer à la résilience des communautés pastorales face aux aléas climatiques ». Le PAIRIAC-Transhumance recherche ainsi une « bonne gouvernance locale de la transhumance transfrontalière et des accès aux services pastoraux dans la zone Sud-Ouest du Tchad, au Nord Cameroun et au nord de la RCA ». La phase initiale du PAIRIAC a pris fin en juillet 2025 mais un avenant « no cost » est en cours de signature pour permettre de poursuivre les activités jusqu'à la fin mars 2026.

C'est dans ce cadre des activités de la composante 2 du PAIRIAC que l'organisation a mis en place, début 2025, une étude axée sur la fiscalité dans le domaine de l'élevage transhumant. L'étude a été confiée à l'Iram qui a réalisé la partie « terrain » en février 2025. Elle visait à faire l'**analyse du système d'administration de l'élevage transhumant et des pratiques fiscales légales et illégales sur le bétail** dans les zones d'intervention du PAIRIAC au Cameroun, au Tchad et en RCA afin de proposer des mesures pour la mise en place d'un système d'administration et de fiscalisation incitatif et transparent pour l'élevage pastoral. Une restitution interne a été réalisée et un rapport a été produit à l'issue de la mission. Le rapport a été diffusé le plus largement possible auprès des administrations et partenaires des trois pays concernés. WCS estime que cette diffusion au niveau des trois pays peut être accentuée.

WCS a souhaité ainsi profiter du « international symposium on the implementation of existing declarations and policies on pastoral transhumance in relation to protect areas, peace/security, the pastoral economy and sustainable development in the lake Chad basin countries (Niger, Niegria, Cameroon, Chad and Central African Republic) and related areas » qui s'est tenu du 24 au 26 septembre 2025 à N'Djamena. WCS a mobilisé à nouveau l'Iram pour : i) présenter les résultats de l'étude sous un angle visant à inciter les partenaires à œuvrer dans la mise en œuvre des recommandations, ii) organiser des sessions de travail avec les différentes faîtières d'organisations de pasteurs (Plateforme Pastorale du Tchad, FNEC de RCA, Mboscuda du Cameroun).

WCS souhaitait profiter de la présence de nombreuses structures partenaires sous-régionales pour présenter le **programme « Sub-Grants to local organizations for Pastoralist Advocacy and Governance Engagement », appel à proposition à destinations d'organisations professionnelles et structures de la société civile destinées, entre autres, à la mise en application des recommandations de l'étude**. Cette initiative doit prendre forme au cours de la période d'avenant (réalisation des activités entre octobre 2025 et mi-février 2026). WCS, soucieuse de l'atteinte des objectifs envisagés souhaite accompagner au mieux ces structures dans leurs appuis.

↘ Accéder au document

A venir !

Colloque Climat, paix et sécurité - N'Djamena, 23–24 juin 2026

Organisée par le Centre de formation et de recherche GERICA-ACC, cette rencontre réunira chercheurs, responsables publics, organisations internationales et acteurs de terrain autour des liens entre changement climatique, insécurité et stabilité des territoires dans le bassin du lac Tchad. Elle vise à favoriser le partage d'expériences et l'identification de solutions concrètes pour anticiper les crises, protéger les populations et renforcer la résilience dans la région. Les échanges aborderont notamment la prévention des catastrophes, l'adaptation au changement climatique et la coopération entre pays confrontés à des vulnérabilités environnementales et sociales croissantes. ↘ Accéder au lien

- **Le prochain numéro du bulletin proposera une valorisation des principaux enseignements et résultats issus de cette rencontre.**

NIVEAU NATIONAL

Tchad : Etude sur le néo-élevage et confiage

L'étude diagnostique de Cécile Petitdemange et Chloé Violon sur le néo-élevage et les reconfigurations socio-économiques dans le Mayo Kebbi, menée fin 2024-début 2025 dans le cadre du projet « Transhumance pacifique et développement de l'économie pastorale » mis en œuvre par la GIZ, se donnait notamment pour ambition de contribuer à **nuancer les grands stéréotypes véhiculés autour de ces dits « néo-éleveurs » à partir d'une étude de cas sur le Mayo Kebbi et N'Djamena.**

L'étude met en évidence que les dynamiques actuelles du pastoralisme dans le Mayo-Kebbi s'inscrivent dans un contexte de **fortes tensions sur les ressources naturelles**, qui constituent un enjeu central pour la paix. La mobilité pastorale, historiquement régulée par des complémentarités entre agriculteurs et éleveurs, est aujourd'hui fragilisée par la **pression démographique, les changements climatiques et les crises sécuritaires régionales**. Ces facteurs entraînent une concentration accrue des troupeaux dans certaines zones, intensifiant les conflits d'usage autour de l'accès à l'eau et aux pâturages.

Dans ce contexte, les **aires protégées (notamment Zah Soo et Séna Oura)** jouent un rôle ambivalent. D'un côté, elles participent à la préservation de la biodiversité, mais de l'autre, elles **restreignent l'accès à des espaces traditionnellement utilisés pour la transhumance**, créant de nouvelles tensions entre acteurs locaux (agriculteurs, pasteurs, autorités et gestionnaires de parcs). Les couloirs de transhumance, parfois mal définis ou empiétés par des cultures, deviennent des zones de conflit, accentuées par l'absence de régulation claire et partagée.

La question de la paix est ainsi étroitement liée à la **gouvernance des mobilités pastorales et des ressources**. Le projet PETRADEP souligne l'importance de dispositifs de dialogue (autorités locales, institutions pastorales, gestionnaires d'aires protégées) pour favoriser une **cohabitation pacifique**. Cependant, les inégalités de pouvoir entre acteurs – notamment avec l'émergence de nouveaux investisseurs dans l'élevage (néo-éleveurs) – compliquent ces mécanismes et alimentent des perceptions d'injustice et de marginalisation.

Enfin, l'étude insiste sur le fait que les conflits ne relèvent pas uniquement de la présence pastorale, mais d'une **reconfiguration globale des systèmes socio-économiques et territoriaux**. La paix dépend donc moins de la réduction des mobilités que de leur **meilleure intégration dans des politiques territoriales incluant conservation, agriculture et pastoralisme**, avec une reconnaissance des pratiques pastorales comme légitimes dans les espaces partagés.

Le document complet de l'étude est disponible sur demande auprès de Luca Ferrini (luca.ferrini@giz.de)

Cameroun : Comment favoriser les interactions économiques bénéfiques entre transhumants et sédentaires au Sahel ?

Sur financement de la division Recherche de l'AFD, l'ONG Action Contre la Faim a mené une étude visant à caractériser les différentes formes d'interactions (conflictuelles et positives) entre les éleveurs transhumants et les populations concernées par leurs activités au Nord Cameroun.

L'étude menée dans les localités de Baïla (à proximité du Parc de Bouba Djida), Bougaye (en bordure de la réserve de Kalfou) et Doumrou examine les interactions entre éleveurs transhumants et populations locales dans un contexte de pressions croissantes sur les ressources naturelles et de tensions foncières persistantes. La transhumance, essentielle aux systèmes pastoraux, est paradoxalement devenue un facteur de vulnérabilité en raison du rétrécissement des espaces pastoraux, des effets du changement climatique et de la faiblesse des mécanismes de régulation territoriale.

Reposant sur 180 enquêtes quantitatives et qualitatives, des observations directes et des entretiens

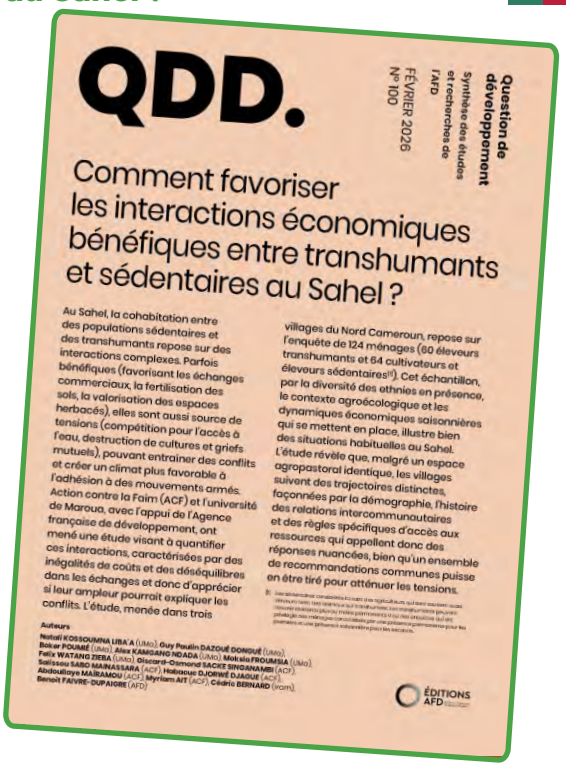

avec autorités traditionnelles et services techniques, l'étude dégage plusieurs constats majeurs.

1. **Les infrastructures pastorales** - points d'eau, marchés à bétail, parcs de vaccination - soutiennent les économies rurales mais génèrent des coûts croissants, particulièrement pour les transhumants (41 200 FCFA/an contre 27 500 FCFA pour les sédentaires). Ces écarts reflètent les inégalités d'accès : gestion communautaire plus efficace à Baïla, mais rareté aiguë de l'eau à Doumrou, où les éleveurs doivent recourir à des puits privés plus onéreux. Cette pression financière renforce la compétition entre groupes et fragilise la mobilité pastorale.
2. **La santé animale** apparaît comme un déterminant central de la stabilité agropastorale. Les transhumants subissent des pertes de 68 000 FCFA/an liées aux maladies animales et aux restrictions de déplacements, contre 42 500 FCFA pour les sédentaires mieux desservis en services vétérinaires. Les zones bénéficiant d'un dispositif sanitaire actif enregistrent une réduction notable des litiges, soulignant l'importance des infrastructures collectives dans la prévention des tensions.
3. **Les interactions environnementales révèlent une dynamique ambivalente** : la transhumance contribue à la fertilisation naturelle des sols, reconnue par plus de la moitié des sédentaires comme une économie significative en engrais (17 000 FCFA/an). Cependant, la pression exercée sur les pâturages entraîne surpâturage et dégradation de la couverture végétale, contraignant près de 48 % des transhumants à acheter du fourrage ou de l'eau en saison sèche. Ces dynamiques opposées montrent la nécessité d'une gestion écologique concertée et équilibrée.
4. **Les litiges agropastoraux, fréquents et coûteux, constituent un enjeu majeur** : les pertes annuelles par ménage varient de 36 500 FCFA à Baïla à 61 800 FCFA à Doumrou. Les causes principales incluent la destruction de cultures, le non-respect des couloirs de transhumance et l'insuffisance des mécanismes de médiation, près de 40 % des litiges restant sans résolution amiable. Ces litiges fragilisent la cohésion sociale et génèrent des pertes cumulées dépassant 25 millions FCFA/an dans les zones étudiées.

Malgré ces tensions, les acteurs convergent vers trois priorités stratégiques : la sécurisation et le balisage des couloirs de transhumance, un accès équitable et durable à l'eau, et la clarification des droits d'usage foncier. Les divergences se concentrent sur la gouvernance locale, les transhumants exprimant un besoin accru de représentation dans les dispositifs décisionnels.

L'étude conclut que, loin de n'être qu'une source de litiges, **la transhumance constitue un levier de cohésion sociale et de résilience territoriale si elle est soutenue par une gouvernance inclusive, une concertation permanente et une planification spatiale adaptée**. Les expériences observées montrent qu'une cohabitation productive est possible lorsque autorités, communautés et partenaires s'impliquent dans une gestion partagée, transparente et durable des ressources naturelles.

↘ Accéder au document

Soudan : Impacts économiques et tendances émergentes au Darfour occidental et central



Le 25 novembre 2025, l'ACAPS Analysis Hub a publié un rapport sur les répercussions de la guerre civile au Soudan, en mettant l'accent sur les provinces du Darfour occidental et central. L'ACAPS est une ONG indépendante qui fournit des analyses destinées à soutenir le travail des acteurs humanitaires et autres intervenants en situation de crise. Intitulé « Soudan : Impacts économiques et tendances émergentes dans le Darfour occidental et central », ce rapport fournit des informations sur la situation dans la zone des trois frontières (RCA-Tchad-Soudan), notamment en ce qui concerne l'élevage et le pastoralisme. Il s'appuie sur une analyse documentaire et des entretiens avec des informateurs clés (KII) et porte sur la période d'avril 2023 à septembre 2025.

Le rapport aborde les nombreuses perturbations économiques causées par le conflit : la perte de revenus et d'emplois pour de nombreux ménages, les perturbations des réseaux commerciaux et des marchés, affectant la sécurité alimentaire, ou l'effondrement du système bancaire, entraînant une pénurie de liquidités et le recours croissant au hawala et à l'argent mobile.

Le rapport démontre que les deux parties – les Forces armées soudanaises (SAF) et, dans une mesure encore plus grande, les Forces de soutien rapide (RSF) – ont utilisé le bétail, ainsi que la gomme et l'or, comme sources de revenus essentielles. Dans les zones contrôlées par les RSF, les paramilitaires ont saisi du bétail et pris le contrôle des routes de transhumance traditionnelles, où ils ont mis en place des systèmes de taxation. Cela a entraîné la perturbation des schémas de migration et des mécanismes d'atténuation des conflits, ainsi qu'un surpâturage dans des zones confinées. Le bétail saisi est souvent vendu à l'étranger, principalement vers les pays du Golfe, et une augmentation des exportations de bétail a été observée ces dernières années. Une grande partie du bétail restant au Soudan serait concentrée dans les régions occidentales contrôlées par les RSF, en particulier autour d'Al Geneina. Les communautés non arabes (par exemple les Masalit) ont été particulièrement touchées par les vols de bétail et la taxation. Enfin, il y aurait un grave manque de vaccination du bétail, entraînant une mortalité importante.

↘ Accéder au document

NIVEAU INTERNATIONAL

Conférence « Pastoralisme, parcours et aires protégées : des relations à réinventer dans un contexte de changement climatique »

Organisée 26 février 2026 par le CIRAD, l'AFD et ses partenaires (dont l'UICN), dans le cadre du Salon International de l'Agriculture, cette conférence a interrogé les relations entre gestionnaires d'aires protégées et communautés pastorales. A l'heure du renforcement des politiques de conservation de la biodiversité, elle explore les conditions d'une meilleure prise en compte du pastoralisme dans la gestion des espaces protégés, les cadres législatifs possibles pour des aires ouvertes aux usages locaux, ainsi que l'impact du changement climatique sur les écosystèmes et les politiques publiques. ↘ Accéder à la vidéo



Autres publications scientifiques et documentaires identifiées

Richetta & Wegenast – "Access denied: Land alienation and pastoral conflicts"

2025 – Journal of Peace Research (SAGE)

Cet article montre que l'aliénation des terres – notamment via la création de nouvelles aires protégées, l'expansion agricole et les mines industrielles – est une cause sous-jacente majeure des conflits impliquant les pasteurs en Afrique de l'Ouest et centrale, avec des effets qui se propagent sur de longues distances selon la présence étatique et les conditions climatiques. ↘ Accéder au document

McGuirk & Nunn – "Transhumant Pastoralism, Climate Change, and Conflict in Africa"

Janvier 2025 – Review of Economic Studies (Oxford)

Cette étude économétrique démontre que la rareté des précipitations perturbe les arrangements coopératifs traditionnels entre pasteurs transhumants et agriculteurs sédentaires, poussant les éleveurs à migrer prématurément vers les terres agricoles et générant des conflits. ↘ Accéder au document

International Crisis Group – "Violence et transhumance en Centrafrique : le temps d'agir"

Mai 2025 – International Crisis Group

Ce rapport repose sur plus d'une centaine d'entretiens menés entre juin 2023 et avril 2025 en RCA et au Tchad, avec des éleveurs, agriculteurs, autorités locales, membres de groupes armés et institutions internationales. Il documente notamment comment la transhumance tchado-centrafricaine est particulièrement conflictuelle, et comment les conventions bilatérales de 2012 et 2019 n'ont toujours pas été mises en œuvre. ↘ Accéder au document

VertigO – "Aires naturelles protégées en Afrique francophone : entre conservation et conflits environnementaux"

Vol. 24, n°1, juillet 2024 – fermé en février 2025

Ce numéro thématique examine comment les aires protégées, souvent héritées des périodes coloniales ou conçues par des acteurs internationaux, sont faiblement intégrées aux structures socio-environnementales locales. Il interroge la manière dont les communautés riveraines peuvent contribuer à la conservation et s'approprier ces espaces. Contient plusieurs articles portant sur l'Afrique centrale (dont la RDC avec le Parc de la Salonga). ↘ Accéder au document

VEILLE sur les accords sociaux et les conflits

NIVEAU RÉGIONAL

Collaboration entre commerçants du Cameroun et éleveurs/convoyeurs du Tchad

Le 30 novembre 2024, un Cadre de concertation et de collaboration a été signé à Yaoundé entre l'Association Nationale des Commerçants à Bétail du Cameroun (ANCBC) et le Syndicat National des Commerçants Éleveurs et Convoyeurs de Bétail du Tchad (SNCECBT). Cet accord établit un cadre de coopération bilatérale destiné à faciliter et sécuriser le commerce transfrontalier de bétail entre les deux pays. Il prévoit notamment des mécanismes d'assistance mutuelle en cas de tracasseries sur les axes transfrontaliers, un accompagnement réciproque des activités commerciales, ainsi que la résolution amiable des litiges entre membres. Le protocole consacre également un engagement commun en faveur de la défense des intérêts légaux des commerçants de bétail. ↘ Accéder au document

NIVEAU NATIONAL

République Centrafricaine : Situation des comités de gestion des espaces agropastoraux dans la Mambere Kadéi

Dans la Mambere Kadéi, suite à la crise de 2014, le retour spontané des éleveurs qui s'est amorcé au début de l'année 2017, s'est confronté à un enjeu fort autour de la recomposition des espaces agro-pastoraux. D'une part, les éleveurs de retour se sont installés plus proches des villages, pour répondre aux enjeux de sécurité, et notamment les risques de vol de bétail. D'autre part, les anciens pâturages étaient pour beaucoup occupés par des cultures, ainsi que les alentours des points d'abreuvement, compte tenu des systèmes de cultures itinérante sur défriche brûlis et de la croissance démographique des villages.

De ce fait, l'organisation et la gestion de l'espace agro-pastoral apparaissent comme un enjeu central en termes de réconciliation et de reconstitution des liens sociaux.

Dès 2019, les services techniques de l'élevage et de l'agriculture dans la Préfecture ont ainsi accompagné la mise en place de 6 comités de gestion des espaces agropastoraux :

Commune	Localité	Date de création
Basse Mboumbé	Gamboula (Sud et Est)	25 mars 2019
Ouakanga	Nassolé	9 avril 2019
	Babaza	11 avril 2019
Basse Batouri	Wando / Béina wayo	26 avril 2019
	Ngbambang	2 mai 2019
Basse Mambéré	Sapoua	20 novembre 2019



COGESAP de Wando, Basse Batouri, mars 2026

Ces comités ont été appuyés par différents acteurs internationaux (MINUSCA, projet I Yeke Oko AFD...) et ont un rôle à la fois de prévention des litiges via l'adoption de règles de gestion des espaces et de gestion des litiges en cas de problèmes entre agriculteurs et éleveurs. Ces règles sont formalisées dans le cadre de conventions locales de gestion des espaces ↘ Accéder au document.

Ces comités ont fait l'objet d'un bilan fin 2025 faisant état de leur fonctionnement et pour certains de leurs difficultés.

Une réunion sous l'égide du Gouverneur de la Région en mars 2026 a permis de faire le bilan de ces comités et d'en réaffirmer la pertinence dans le contexte de la Mambere Kadéi. Dans la foulée, les assemblées générales de ces comités se sont déroulées en mars 2026 et ont permis le renouvellement de leurs instances.



Contact :

Marion Anvroin
m.anvroin@iram-fr.org

Léa Graafland
l.graafland@iram-fr.org

Une information ou une production à partager ou relayer dans ce bulletin?
Ecrivez-nous !

Prochains bulletins :

- juillet 2026
- octobre 2026

Bulletin réalisé sous la responsabilité de l'Iram et de GIST

Financé par

Membres du Comité d'orientation

Conception : Terre Nourricière

Ce bulletin a été produit avec le soutien de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Iram et de GIST et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.